

Ce n'est pas tout d'avoir obtenu la construction d'un hôpital de contagieux il faut savoir s'en servir.

Le Dr Dagenais croit que les Canadiens français manquent d'esprit public. Je suis de son avis, seulement je m'explique la chose par l'existence chez nous de préjugés que nos compatriotes anglais, en général, beaucoup plus riches et plus instruits, n'ont pas.

Si Montréal avait une population partagée également entre les Canadiens anglais et les Canadiens français, et qu'il y eût autant de fortune et d'instruction d'un côté que de l'autre, je crois qu'on trouverait partout un excellent esprit public.

Ce qui enfante et nourrit les préjugés, ce n'est pas la race, c'est l'ignorance!

Voyez plutôt, avec quel aveuglement l'anglais pauvre s'oppose à la vaccination au pays même de Jenner.

Je termine en demandant avec le Dr LeSage beaucoup d'attention de la part des employés du bureau de santé pour le père de famille qui est déjà ennuyé par le nombre de pas et démarches qu'il est tenu de faire pour la désinfection de sa maison, sa rentrée à l'atelier et la reprise de la classe par le malade.

II. M. HERVIEUX (rapp.): *Un bureau central d'examineurs pour la province de Québec.* — Le comité que vous avez nommé, avec mission de prendre connaissance du travail de M. le Dr L. E. Fortier "Un bureau central d'examineurs dans la province de Québec," et aussi afin d'en étudier les conclusions, a l'honneur de faire rapport:

Comme les membres de la Société Médicale de Montréal l'ont remarqué, l'article se divise en deux parties:

Dans une première étude, l'auteur, avec la scrupuleuse exactitude de l'historien, nous montre d'abord l'origine du "*privilege de la franchise des diplômes universitaires.*" Après avoir défini les droits conférés aux universités par cette franchise, le Dr Fortier prouve que le privilège dont jouissent les universités de ce pays est antérieur aux universités elles-mêmes et qu'il ne fut créé que pour favoriser la naissance des écoles professionnelles.

Avec une bonne foi dont on ne saurait trop le louer, l'auteur après avoir démontré la raison d'être du privilège universitaire,